

- ◆Journaux
- **◆**Livres
- **◆**Cahiers
- ◆Lettres
- ◆Enveloppes...



Ne pas froisser.



Bouteilles et pots vidés, non lavés. Pour la tranquillité des riverains, dépôts interdits entre 22h et 7h.











- ◆Mobilier
- ◆Objets volumineux
- ◆ Ferraille
- ◆Appareils électriques et électroniques



Collecte à domicile uniquement sur rendez-vous au :

Déchèterie

0 800 004 227 Service & appel gratuits

Tout dépôt d'encombrants sur la voie publique en dehors des rendez-vous de collecte est interdit et passible d'une amende de 1500€ selon le code pénal.

étaux ine O O U in ·W

て

Epluchures, restes de repas (sauf viande et poisson), marc de café, sachet de thé. papier journal, essuie-tout...

Tontes, feuilles, fleurs fanées...

Branchages, taille de haies...



Commandez votre composteur!

Composteur individuel (10 €) ou lombricomposteur (20 €) livré à domicile, accompagné d'un guide pratique et de conseils personnalisés.

5 déchèteries :

un service de proximité gratuit pour les habitants

Déchèterie du Bosquet **Aigues-Mortes**

06 82 39 15 14

Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30. samedi 8h30-12h

Déchèterie des Charretiers

Saint-Laurent d'Aigouze 06 89 32 08 42

Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30 samedi 8h30-12h

Déchèterie de l'Espiguette Le Grau du Roi

06 89 32 08 46 Lundi au samedi

8h30-12h et 14h-17h30

Point Propre port de pêche Le Grau du Roi

06 80 87 25 40

Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h. samedi 8h30-12h

Point Propre Port-Camarque Le Grau du Roi 06 88 35 00 57

Mardi au samedi 8h-12h et 14h-17h

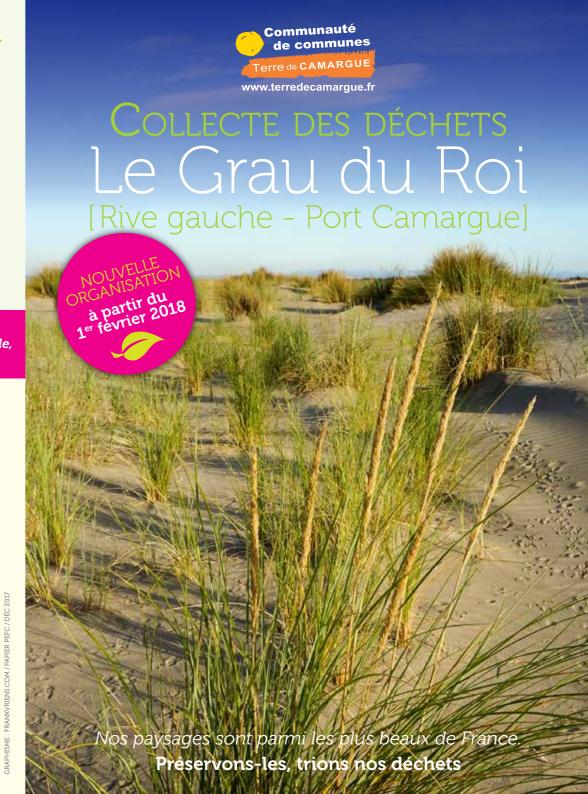


Service Environnement

environnement@terredecamarque.fr Lun. 9h-12h / 13h30-17h30

Service & appel 0 800 004 227

Mar. au Jeu. 8h-12h / 13h30-17h30 Ven. 8h-12h



Calendrier de collecte Rive gauche - Port Camargue



Collecte assurée les jours fériés

1 Habitat dense		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
Ordures	Octobre à Mars	4h		4h		4h		
ménagères	Avril à Sept.	4h	4h	4h	4h	4h	4h	
Emballages	Toute l'année		4h					
2 Davillons lum Max Max Jau Van Sam Dim								

2 Pavillons		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
Ordures	Octobre à Mars	4h		4h		4h		
ménagères	Avril à Sept.	20h		20h		20h		
Emballages	Toute l'année		4h					

3 Résidentiel touristique		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
Ordures	Octobre à Mars	4h		4h		4h		
ménagères	Avril à Juin + Septembre	20h		20h		20h		
	Juillet et Août	20h	20h	20h	20h	20h	20h	
Emballages	Toute l'année		4h					

4 Campings et résidences de tourisme		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
Ordures	Octobre à Mars			4h				
ménagères	Avril à Juin + Septembre	20h		20h		20h		4h
	Juillet et Août	20h						
Emballages	Toute l'année		4h					

5 Ecarts		Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
Ordures	Octobre à Mars		4h					
ménagères	Avril à Juin + Septembre		20h					
	Juillet et Août		20h			20h		
Emballages	Toute l'année		4h					



Quand sortir son bac?

- ◆ Pour les collectes du matin (4h) : sortir les bacs la veille au soir.
- Pour les collectes du soir (20h) : sortir les bacs à 19h.

Tous les conteneurs doivent être rentrés avant 10h.

Les ordures ménagères non recyclables

Elles doivent obligatoirement être présentées à la collecte en bac. Tout dépôt de sac sur la voie publique est strictement interdit et ne sera pas collecté.

Terre de Camargue fournit gracieusement des bacs de volumes différents.



Les emballages

Ils sont à déposer en vrac dans les bacs jaunes. Pour les centres urbains denses, des sacs jaunes sont distribués en mairie et au siège de la Communauté de communes.



Besoin d'un bac ? Bac cassé ?

Terre de Camargue fournit et entretient gratuitement les bacs à déchets ménagers.

Contactez le :

0 800 004 227 Service & appel gratuits